

# ACTUALITÉS 2021



**l'Assurance  
Maladie**

**RISQUES PROFESSIONNELS**

Agir ensemble, protéger chacun

## Maladies professionnelles et numéro de sinistre

Depuis la loi du 30 décembre 2017 qui a modifié l'article L 461-1 du code de la Sécurité sociale, la date d'une maladie professionnelle est la date de première constatation médicale de la maladie. L'exercice d'imputation d'une maladie professionnelle (MP) reste toutefois celui de la déclaration de la maladie professionnelle par l'assuré. Il est donc possible que l'exercice d'imputation soit différent de l'exercice du numéro de sinistre (exemple : une maladie déclarée en 2020 pourra comporter un numéro de sinistre 2019 si la date de constatation médicale a eu lieu en 2019).



**l'Assurance  
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

## Sensibilisation à la prévention des risques professionnels

A titre d'information, votre notification de taux AT/MP mentionne dorénavant le taux de votre établissement ou de votre secteur d'activité, selon votre mode de tarification, si votre sinistralité avait été nulle sur la période triennale considérée.



**ATELIERS**  
**entreprises**

**LE COMPTE AT/MP :  
COMMENT ET POUR  
QUOI FAIRE ?**

## LE COMPTE AT/MP, C'EST QUOI ?

Accessible depuis [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr), le compte accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) est un service en ligne ouvert à toutes les entreprises cotisantes à la branche risques professionnels du régime général de la Sécurité sociale.

The screenshot displays the user interface of the net-entreprises.fr website. At the top left is the logo for NET-ENTREPRISES-FR, described as a GIP for modernizing social declarations. To the right is a yellow button labeled 'Votre compte' with subtext 'Vous inscrire / Vous connecter'. The main content is split into two columns. The left column, titled 'S'inscrire sur net-entreprises', explains that all companies and independent workers can use the site to declare and manage social contributions. It notes that registration and use are free and includes a yellow button 'CRÉER VOTRE COMPTE DÉCLARANT'. Below this, it asks if the user's job is compatible with the services and provides links for 'Tester la compatibilité' and 'Utiliser un certificat'. The right column, titled 'Vous connecter', prompts the user to use their credentials and offers a link for 'Utiliser un certificat'. It contains input fields for SIRET (14 digits), full name (nom and prénom), and password. A yellow button 'JE ME CONNECTE' is at the bottom, along with a link for 'Mot de passe oublié?'.

**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

**Votre compte**  
Vous inscrire / Vous connecter

### S'inscrire sur net-entreprises

Toutes les entreprises et les indépendants ainsi que leurs mandataires peuvent grâce à ce point d'entrée unique déclarer et téléréglé l'ensemble des cotisations sociales relevant du régime général, indépendant et agricole.

L'inscription et l'utilisation de net-entreprises sont entièrement gratuites.

**CRÉER VOTRE COMPTE DÉCLARANT**

Votre poste est-il compatible avec nos services ?

- ▶ [Tester la compatibilité](#)
- ▶ [Utiliser un certificat](#)

### Vous connecter

Veuillez utiliser vos identifiants et mot de passe.

▶ [Utiliser un certificat](#)

SIRET

Entrez votre n° Siret : 14 chiffres

Nom Prénom

Saisissez votre nom Saisissez votre prénom

Mot de passe

Saisissez votre mot de passe

**JE ME CONNECTE**

▶ [Mot de passe oublié ?](#)

## LE COMPTE AT/MP, C'EST QUOI ?

**Gratuit**, ce service en ligne sur net-entreprises.fr est actualisé quotidiennement et propose le bouquet de services suivant :

- la consultation des **taux de cotisation notifiés** de votre/vos établissement(s) avec le détail de leur calcul, les **accidents du travail et maladies professionnelles récemment reconnus** impactant vos futurs taux ;
- la **notification dématérialisée** des décisions de taux de cotisation ;
- un **bilan individuel des risques professionnels** vous permettant de vous comparer avec les autres entreprises de mêmes taille et secteur ;
- l'**attestation des indicateurs des risques professionnels**, nécessaire dans le cadre d'une réponse à un marché public ;
- un **service de demande en ligne des Subventions Prévention TPE**, proposées aux entreprises de moins de 50 salariés pour les aider à financer des solutions de prévention des risques professionnels ;
- les **barèmes des coûts moyens** par secteur d'activité.

## POURQUOI OUVRIR UN COMPTE AT/MP ?

- remplissez votre **obligation légale** de dématérialisation de la notification de taux ;
- consultez les **taux de cotisation** notifiés de votre ou vos établissement(s) avec le **détail de leur calcul** (masse salariale, majorations, données de sinistralité prises en compte) et un historique sur 3 ans ;
- faites le point **en temps réel** sur les sinistres professionnels récemment reconnus ;
- accédez à une rubrique « comprendre la tarification » qui donne des éléments d'information sur les **cotisations, ainsi que les barèmes des coûts moyens** par secteur d'activité ;
- l'accès est **sécurisé** et disponible 24h/24h ;
- entreprises de moins de 50 salariés : demandez **en ligne les Subventions Prévention TPE**, pour vous aider à financer des solutions de prévention des risques professionnels.

# COMMENT OUVRIR UN COMPTE AT/MP ?

# ATELIERS entreprises

Vous pouvez consulter [le tutoriel](#) sur [ameli.fr/entreprise](http://ameli.fr/entreprise)

**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

**JADE HAIR**  
111 222 333 00045  
Administrateur - Déclarant

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

🏠 > Gestion > Gérer les déclarations > Choix des déclarations

## Gérer les déclarations

Nom de l'établissement : **AU CONTE A THE - 111 222 333 00045**

### 📄 Déclarations de l'établissement

Sélectionnez les déclarations pouvant être transmises par les déclarants pour le portefeuille en les basculant dans "les déclarations sélectionnées" à l'aide des flèches de navigation ou en effectuant un glissé.

Liste des déclarations disponibles	Liste des déclarations sélectionnées
AC (dépôt) - Attestation d'assurance chômage - dépôt	DAT - Déclaration d'accident du travail ou de trajet
AC (insc. EDI) - Inscription à l'attestation d'assurance chômage en EDI	
AC (saisie) - Attestation d'assurance chômage - formulaire	
Attestation de salaire - Attestation pour le versement des indemnités journalières	
<b>Compte AT/MP - Compte accident du travail / maladie professionnelle</b>	
CPP: Déclaration - Compte professionnel de prévention: Déclaration	
CPP: Temps partiel - Compte professionnel de prévention: Temps partiel	
CSpectacles - Déclarations congés spectacles	
DADS-U - Déclaration automatisée des données sociales unifiée	
DADS-U CI BTP - DADS-U aux caisses Congés Intempéries BTP	

⌘ ANNULLER    ✓ VALIDER



## QUI PEUT OUVRIR UN COMPTE AT/MP ?

- L'administrateur de votre compte net-entreprises (que vous avez désigné) décide de l'ouverture d'un compte AT/MP pour chaque établissement de son entreprise et sélectionne **les personnes qui seront habilitées à y accéder**.
  - => pour rappel, toute ouverture de compte AT/MP par le « siège social » entraîne l'ouverture automatique d'un compte pour l'ensemble des établissements de l'entreprise.
- Les personnes habilitées au compte AT/MP ont par défaut **accès au service de notification dématérialisée**.

Les tiers déclarants peuvent, depuis juillet 2020, **accéder aux comptes AT/MP de leurs clients** :

- ils peuvent ainsi visualiser les informations nécessaires à la gestion de leur portefeuille client à travers un point d'entrée unique ;
- il faut qu'ils aient réalisé au moins une **déclaration sociale nominative (DSN) en 2019** pour leurs clients concernés ;
- il leur suffit d'en faire la demande sur net-entreprises.fr, comme pour les autres téléservices, et de sélectionner ensuite la liste des Siret de leurs clients.

## NOTIFICATION DÉMATÉRIALISÉE : UNE OBLIGATION LÉGALE

- La dématérialisation des décisions de taux de cotisation accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) est **obligatoire pour les entreprises de plus 149 salariés depuis janvier 2020 et pour les entreprises d'au moins 10 salariés depuis janvier 2021, sous peine de pénalités.**
  - L'article 83 de la LFSS pour 2020 prévoit une dématérialisation **pour toutes les entreprises en janvier 2022.**
- ⇒ Il faut obligatoirement que l'entreprise elle-même ouvre son propre compte AT/MP. Le tiers déclarant **ne peut se substituer à l'entreprise pour remplir l'obligation légale** de dématérialisation de la notification.

## NOTIFICATION DÉMATÉRIALISÉE : UNE OBLIGATION LÉGALE

- Pour les entreprises ayant plusieurs établissements : toute ouverture de compte AT/MP par le « siège social » entraîne **l'ouverture automatique d'un compte pour l'ensemble des établissements** de l'entreprise, ce qui permet de répondre à l'obligation légale de dématérialisation.  
Avec la notification dématérialisée, l'établissement « siège social » peut consulter les décisions de taux **de tous les autres établissements**.
- La notification dématérialisée a la **même valeur juridique** que le courrier et l'accusé de réception papier.
- L'entreprise est informée **par mail** de la mise à disposition du taux de cotisation et l'information est disponible à **tout moment** sur le compte AT/MP.
- Les établissements abonnés à ce service peuvent consulter **l'historique de leurs taux sur trois ans**.

## COMMENT CONSULTER LES COMPTES EMPLOYEURS DES ANNÉES AVANT N-1 ?

### MON PROFIL AT/MP

- Mon taux AT/MP en vigueur
- L'historique de mes taux AT/MP**
- Les données pour mon prochain taux AT/MP
- Mon bilan des risques professionnels

Accueil > L'historique de mes taux AT/MP

**CRITÈRES DE SÉLECTION**

Exercice: 2021 | Caisse Régionale: Tous | SIRET: Tous | Code Risque: Tous

Annuler la sélection

Exporter cette page (PDF ou CSV) | Préparer le téléchargement de toutes les données

Caisse Régionale	SIRET	SE	Risque	Taux	Date d'effet	Date de notification	Feuille de calcul	Éléments de calcul du taux
67 - Alsace Moselle		02	516KC		01/01/2021	18/12/2020		

### DÉTAILS DES SINISTRES - CRITÈRES DE SÉLECTION

Exercice: 2017 | Type(AT/MP): Tous

EXERCICE	SALAIRE	EFFECTIF
2017		64

**TOTAUX : Résultats en fonction des critères sélectionnés**

Valeur du risque (nouvelle formule)

Exercice	CCM IT1	CCM IT2	CCM IT3	CCM IT4	CCM IT5	CCM IT6	CCM IP1	CCM IP2	CCM IP3	CCM IP4	Valeur Risque
2017	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	924 €
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>924 €</b>

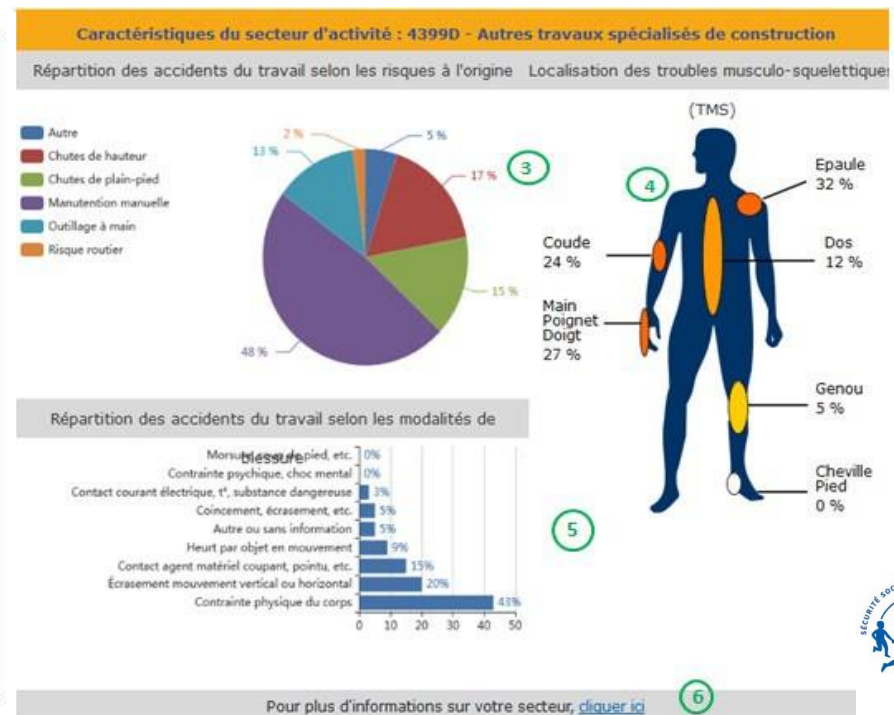
Valeur du risque par CCM: 924 €

Valeur du risque = somme du nombre de sinistres par CCM X tarif du CCM correspondant.

NIC Section	NNS Nom prénom	Type	Dates Sinistre Notif	NB jours	CCM IT Tarif	Date notif IP/Décès	% IP	CCM IP Tarif	% RCT	% ETT	% EUT	Total
<b>Exercice 2017</b>												
00025 02		MP	20/05/2017 04/12/2017		1 308 €							308 €

## LE BILAN INDIVIDUEL DES RISQUES PROFESSIONNELS, C'EST QUOI ?

Cette nouvelle fonctionnalité affiche le nombre de sinistres répertoriés pour l'établissement sur les trois dernières années, et lui permet de comparer son taux de sinistralité avec ceux d'établissements de la même catégorie d'activité et appartenant à la même tranche d'effectif.





## ATTESTATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

ATTESTATION DES INDICATEURS RISQUES PROFESSIONNELS		
SIRET :	[REDACTED]	RAISON SOCIALE : [REDACTED]
DATE :	04/02/2021	ENSEIGNE :
ADRESSE :	[REDACTED]	CODE RISQUE :
COMP. ADRESSE :	[REDACTED]	LIBELLE CODE RISQUE :
COMMUNE :	[REDACTED]	CTN :
	2017	2018
Effectif	18	18
Heures travaillées	27 612	32 988
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	0	1
Nombre de jours d'arrêt	0	33
Nombre d'incapacité Permanentes	0	0
dont décès	0	0
Dernier taux notifié	5,20	4,05
<b>INDICATEURS DE L'ETABLISSEMENT</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Taux de Fréquence (TF)	0,00	30,31
Taux de Gravité (TG)	0,00	1,00
Indice de Fréquence (IF)	0,00	55,56
Indice de Gravité (IG)	0,00	0,00
Taux Brut (TB)	0,00	0,22
<b>INDICATEURS REGIONAUX DU CODE RISQUE</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>

Cette nouvelle fonctionnalité affiche le document régulièrement demandé par le entreprises, notamment pour les marchés publics ou pour des entreprises intervenantes.

## LES SUBVENTIONS PRÉVENTION TPE

### Un coup de pouce financier pour investir dans des solutions de prévention

- **Pour qui ?**
  - Les Subventions Prévention TPE sont ouvertes à **toutes les entreprises de moins de 50 salariés**. Elles sont centrées sur la maîtrise d'un risque prioritaire ou spécifique à un secteur d'activité professionnel.
- **Pour quoi ? Pour financer :**
  - **L'achat de matériels/équipements** visant à réduire les risques d'exposition aux accidents du travail et maladies professionnelles
  - **Un diagnostic des risques de votre activité ou la formation des salariés** aux démarches de réduction des risques
  - Elles sont plafonnées à **25 000 €** et la prise en charge peut aller **jusqu'à 50% de l'investissement**.

## DES SUBVENTIONS POUR CHAQUE SECTEUR

Je veux agir contre :	 BTP	 Transport et logistique
⚡ Les risques TMS liés à la maintenance	TMS Pros diagnostic ⚡	TMS Pros diagnostic ⚡
↓ Les risques de chutes	TMS Pros action ⚡	TMS Pros action ⚡
✳ Les risques chimiques	Bâtir + ✳ ↓ ⚡	Filmeuse + ↓ ⚡
	Echafaudage + ↓	Propreté + ↓ ⚡
	Stop amiante ✳	Equip' mobile + ⚡
	Soudage + sûr ✳	Airbus ✳

 Hôtellerie et restauration	 Aide et soins à la personne	 Industrie et métallurgie
TMS Pros diagnostic ⚡	TMS Pros diagnostic ⚡	TMS Pros diagnostic ⚡
TMS Pros action ⚡	TMS Pros action ⚡	TMS Pros action ⚡
Hôtel + ⚡	Aide et soins à la personne à domicile ↓ ⚡	Filmeuse + ↓ ⚡
Equip' mobile + ⚡	Aide et soins à la personne en établissement ↓ ⚡	Propreté + ↓ ⚡
Couteaux + ⚡	Equip' mobile + ⚡	Equip' mobile + ⚡
Stop essuyage ⚡	Propreté + ✳ ↓ ⚡	Couteaux + ⚡
Propreté + ↓ ⚡		Soudage + sûr ✳

 réparation automobile/contrôle technique	 Coiffure	 Propreté et nettoyage
TMS Pros diagnostic ⚡	TMS Pros diagnostic ⚡	TMS Pros diagnostic ⚡
TMS Pros action ⚡	TMS Pros action ⚡	TMS Pros action ⚡
Airbus ✳	Propreté + ↓ ⚡	Propreté + ✳ ↓ ⚡
Garage + sûr ✳	Préciséo ✳ ↓ ⚡	Equip' mobile + ⚡



## UN PORTAIL UNIQUE D'INFORMATION

The screenshot shows the ameli.fr website interface for businesses. At the top, there is a navigation bar with tabs for 'ASSURÉ', 'PROFESSIONNEL DE SANTÉ', and 'ENTREPRISE' (which is highlighted). To the right of the navigation bar are links for 'Qui sommes-nous ? | Carrières | Ressources | Presse'. The main header features the 'ameli.fr pour les entreprises' logo, the 'l'Assurance Maladie' logo, a 'VERSION CONTRASTÉE' button, and a location selection prompt: 'VOUS N'AVEZ PAS SÉLECTIONNÉ VOTRE CAISSE' with a 'CHOISIR' button.

Below the header, there is a secondary navigation menu with categories: 'ACTUALITÉS', 'COVID-19', 'VOTRE ENTREPRISE' (with sub-item 'Cotisations et gestion'), 'VOS SALARIÉS' (with sub-item 'Obligations et démarches'), and 'SANTÉ AU TRAVAIL'. A search icon is also present.

The main content area shows a breadcrumb trail: 'Entreprise > Santé au travail > Aides financières TPE / PME : principes clés > **Panorama des subventions nationales**'. The article title 'Panorama des subventions nationales' is displayed in a large blue box. The text of the article reads: 'Pour lutter contre les risques les plus fréquents (chutes, TMS, risques psychociaux, risques chimiques...), l'Assurance-Maladie - Risques professionnels propose des subventions aux petites entreprises (moins de 50 salariés)'. On the right side of the article, there is a vertical sidebar with icons for video, email, document, umbrella, and handshake.

At the bottom of the page, there are three white boxes with blue text and arrows: 'COUTEAUX', 'STOP AMIANTE', and 'PROPRETÉ'.

## COMMENT FAIRE SA DEMANDE DE SUBVENTION?

La demande se fait en ligne via le compte AT/MP

The screenshot shows the 'NET-ENTREPRISES-FR' website interface. At the top left is the logo with a play button icon and the text 'NET-ENTREPRISES-FR La solution globale pour vos déclarations sociales'. At the top right is the logo for 'l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELLS'. The main heading is 'Consultation des taux AT / MP'. Below this is a 'PROFIL' section with input fields for 'SIRET :', 'Nom :', and 'Prénom :', and a 'Quitter' button. A navigation bar contains 'Compte AT/MP', 'MON PROFIL AT/MP', and 'MES SERVICES'. Under 'MON PROFIL AT/MP', there are links for 'Mon taux AT/MP en vigueur', 'L'historique de mes taux AT/MP', 'Les données pour mon prochain taux AT/MP', and 'Mon bilan des risques professionnels'. Under 'MES SERVICES', there are links for 'Télécharger mes décisions de taux AT/MP', 'Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels', and a highlighted link 'Demander une «Subvention Prévention TPE»'. Below this is a 'DOCUMENTS DE REFERENCE' section with links for 'Infos et réglementation sur les taux de cotisations', 'Les barèmes des coûts moyens', and 'Sites utiles et contacts'.

**NET-ENTREPRISES-FR**  
La solution globale pour vos déclarations sociales

Consultation des taux AT / MP

**l'Assurance Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELLS

**PROFIL**

SIRET :                      Nom :                      Prénom :

Quitter

Compte AT/MP	MON PROFIL AT/MP	MES SERVICES
	<a href="#">Mon taux AT/MP en vigueur</a> <a href="#">L'historique de mes taux AT/MP</a> <a href="#">Les données pour mon prochain taux AT/MP</a>	<a href="#">Télécharger mes décisions de taux AT/MP</a> <a href="#">Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels</a>
	<a href="#">Mon bilan des risques professionnels</a>	<a href="#">Demander une «Subvention Prévention TPE»</a>
DOCUMENTS DE REFERENCE		
	<a href="#">Infos et réglementation sur les taux de cotisations</a>	
	<a href="#">Les barèmes des coûts moyens</a>	
	<a href="#">Sites utiles et contacts</a>	

## COMMENT FAIRE SA DEMANDE DE SUBVENTION?

La demande se fait en ligne via le compte AT/MP

**Subventions Prévention TPE** Se déconnecter

Effectuer une demande > Liste des subventions

Enseigne : [ ] SIRET : [ ] Effectif : 18 CAISSE : D'ILE DE FRANCE

Liste des subventions pour votre secteur d'activité

Nom de la subvention	Type	Validité	Description	Documents de référence	Demander
Garage plus sûr version 2 janvier 2019	National	31/12/2020	Financement de matériel pour l'activité mécanique et pour l'activité carrosserie. Objectif : réduire les risques liés aux agents chimiques et aux troubles musculo-squelettiques.		Demander
Soudage + sûr version 2 janvier 2019	National	31/12/2020	Relatif à la mise en oeuvre de l'article L.422-5 du code de la Sécurité sociale (arrêté du 9 décembre 2010 relatif aux incitations financières), ce programme de prévention a pour but d'encourager le déploiement de mesures de prévention contre l'exposition des salariés aux fumées de soudage.		Demander
STOP AMIANTE version 2018	National	31/12/2020	Relatif à la mise en oeuvre de l'article L.422-5 du code de la Sécurité sociale (arrêté du 9 décembre 2010 relatif aux incitations financières), ce programme de prévention a pour but d'aider les entreprises dans les choix techniques à mettre en oeuvre pour réduire les expositions au niveau le plus bas possible, lors des travaux d'entretien et/ou de maintenance (sous section 4 du code du travail) et de systématiser et de faciliter les phases de décontamination des salariés, en aidant les entreprises à s'équiper en matériels spécifiques et performants .		Demander

**l'Assurance Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELLS  
Agir ensemble, protéger chacun

# ATELIERS entreprises

**MERCI !**

**POUR TOUTE INFORMATION**

CARSAT Alsace-Moselle  
[conseil.tarification@carsat-am.fr](mailto:conseil.tarification@carsat-am.fr)

**3679**

Service gratuit  
+ prix appel



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS  
Agir ensemble, protéger chacun



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Bas-Rhin

# LES TÉLÉSERVICES DÉDIÉS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

# SOMMAIRE

**01**

LES TÉLÉSERVICES DE  
L'ASSURANCE MALADIE

**02**

LA DÉCLARATION D'ACCIDENT  
DU TRAVAIL EN LIGNE

**03**

QR PRO

**04**

LUCIE

**05**

LES TÉLÉSERVICES  
TRANSVERSES

**06**

VOS QUESTIONS

# 01

## LES TÉLÉSERVICES DE L'ASSURANCE MALADIE

# LES TÉLÉSERVICES DE L'ASSURANCE MALADIE

Il existe aujourd'hui un grand nombre de services accessibles via le web :

- Mon Compte Ameli
- Le détachement à l'étranger
- La déclaration d'isolement
- Envoi de documents en ligne (*assurés 67*)
- ...
- SESAM (à venir)

[https://assure.ameli.fr/PortailAS/appmanager/PortailAS/assure?\\_somtct=true](https://assure.ameli.fr/PortailAS/appmanager/PortailAS/assure?_somtct=true)

<http://www.net-entreprises.fr>

<https://declare.ameli.fr/>

<https://depotenligne.cpam67.net/>



# LES TÉLÉSERVICES DE L'ASSURANCE MALADIE

Concentrons nous sur ceux dédiés aux risques professionnels (AT/MP)

- DAT
- QR Pro
- LUCIE

Ils ont tous les avantages de ce type de services :

- Accessibles 24h/24h & 7J/7
- Sécurisés
- gratuits

# 02

## LA DÉCLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL EN LIGNE (DAT)

# DAT

- Accessible via le portail net-entreprises
- L'équivalent de la déclaration papier dont il suit les mêmes étapes de remplissage
- Il est possible de le commencer et de le reprendre si besoin

The screenshot shows the official portal for social declarations. At the top, there is a logo for NET-ENTREPRISES-FR (GIP Modernisation des déclarations sociales) and a navigation bar with the text 'PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS'. Below this, a breadcrumb trail reads '> Vos déclarations'. The main heading is 'Vos déclarations'. Two large colored boxes are displayed: an orange one for 'Attestation de salaire' (Attestation pour le versement des indemnités journalières) and a yellow one for 'DAT' (Déclaration d'accident du travail ou de trajet). The DAT box is highlighted with a yellow circle. Below each box, there is a description of the submission process: 'Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie'.

## SÉLECTIONNEZ L'ACTION QUE VOUS SOUHAITEZ RÉALISER

- Saisir une déclaration en ligne (EFI)
- Déposer un flux structuré de déclarations (EDI)
- Reprendre une déclaration en cours de saisie (EFI)

## SÉLECTIONNEZ L'ÉTABLISSEMENT D'ATTACHE DE LA VICTIME

 L'établissement d'attache de la victime est celui qui a été déclaré au titre des cotisations sociales pour l'exercice en cours.

→ Sélection de l'établissement déclaré

Siret	Raison Sociale
99900080500013	GIP MDS TEST PROJET

1/1

Etablissement déclaré	
SIRET : 999000 805 00013	Code APET : 748G
Raison sociale : GIP MDS TEST PROJET	Siège social : oui
Adresse : 86 RUE DE LA FEDERATION 75015 PARIS	

## INDIQUEZ EVENTUELLEMENT UNE ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Avez vous mis en place une gestion centralisée des accidents, à une adresse différente de l'établissement d'attache de la victime?

non  
 oui, remplir les champs qui suivent

## INDIQUEZ LE NUMÉRO DE RISQUE

Numéro de risque de Sécurité Sociale figurant sur la notification du taux applicable à l'activité dans laquelle est comptabilisé le salaire de la victime :

## INDIQUEZ LES COORDONNÉES DU SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

Disposez vous des coordonnées du service de santé au travail ?

non  
 oui, remplir les champs qui suivent

NOM :

Point de remise (num appartement, étage, etc.) :

Complément (entrée, immeuble, tour, etc.) :

Voie (num., type, libellé) :

Mention de distribution (lieu dit, BP, etc.) :

Code Postal et commune ou cedex :

Pays :

## SÉLECTIONNEZ L'ACTION QUE VOUS SOUHAITEZ RÉALISER

Saisir une déclaration en ligne (EFI) ▼

## SÉLECTIONNEZ L'ÉTABLISSEMENT D'ATTACHE DE LA VICTIME

 L'établissement d'attache de la victime est celui qui a été déclaré au titre des cotisations sociales pour l'exercice en cours.

## SÉLECTIONNEZ L'ACTION QUE VOUS SOUHAITEZ RÉALISER

Reprendre une déclaration en cours de saisie (EFI) ▼

## DÉPOSEZ LE FICHER CONTENANT LES INFORMATIONS SAISIES PRÉCÉDEMMENT

Lors d'une précédente utilisation du service de télédéclaration, vous avez souhaité suspendre temporairement votre saisie. À cette occasion, vous avez enregistré sur votre ordinateur un fichier récapitulatif des informations saisies.

Afin de poursuivre votre déclaration, vous devez transmettre à Net-entreprises.fr ce fichier.

Sélectionner un fichier à l'aide du bouton parcourir.

Les caractères acceptés pour les noms de fichiers : alphanumériques et -% :+ = \_ @  
(ne doivent pas contenir d'espaces, caractères accentués, signe de ponctuation etc.)

# DAT



## ÉTAPE 7 : SIGNATURE

Employeur	Victime
SIRET : 999 000 805 00013 Raison sociale : GIP MDS TEST PROJET	NOM : gfnf Prénom : sghsg

### PIÈCE(S) JOINTE(S)

Sélectionner un fichier puis valider pour l'ajouter à la liste :

Exemples de pièces jointes : pièce justificative, information de gestion du dossier, ...  
Les formats acceptés sont (jpg, pdf, xml, doc).  
Les caractères acceptés pour les noms de fichiers : alphanumériques et -%+=@  
(ne doivent pas contenir d'espaces, caractères accentués, signes de ponctuation etc.)

### SIGNATURE

Fait à :  \* Le :  \*

Signataire : **TECHNICIEN DSIJ**

Qualité :  \*

La déclaration d'accident du travail au format PDF va vous être présentée dans une autre fenêtre de votre navigateur. Elle sera générée à partir des informations fournies. Pour continuer, vous devrez fermer l'image de cette déclaration après vous être assuré de son exactitude. En cas d'erreur ou d'omission, cliquez sur « ÉTAPE PRÉCÉDENTE » pour atteindre la page contenant les éléments erronés.

[AIDE ?](#) [\(ABANDONNER\)](#) [ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#) [ÉTAPE SUIVANTE](#)



N° 14463\*02  
DAT-PRE

## DÉCLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL D'ACCIDENT DE TRAJET

(Articles L. 441-1 à L. 441-4 et articles R. 441-2, R. 441-3, R. 441-5 et R. 441-11 du Code de la sécurité sociale)  
L'EMPLOYEUR ENVOIE À LA CAISSE PRIMAIRE DE RÉSIDENCE HABITUELLE DE L'ASSURÉ(E) LES TROIS PREMIERS VOLETS DE LA DÉCLARATION PAR LETTRE RECOMMANDÉE  
A VEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION AU PLUS TARD 48 HEURES (non compris les dimanches et jours fériés) APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE L'ACCIDENT ET CONSERVE LE QUATRIÈME VOLET.

**L'EMPLOYEUR (établissement d'attache permanent de la victime) (se reporter à la notice)**

Nom et prénom ou raison sociale de l'employeur : GIP MDS TEST PROJET

Adresse : 86 RUE DE LA FEDERATION  
7 5 0 1 5 PARIS N° de Téléphone : 131027 - moa.reparation-drp.cnam@assurance-mala

Code postal :

N° SIRET de l'établissement d'attache : 9 9 9 0 0 0 8 0 5 0 0 0 1 3 N° de risque Sécurité Sociale :

Nom du service de santé au travail : dfghjklm  
Adresse : xgbhklm France Code postal : 6 7 0 0 0

**LA VICTIME (se reporter à la notice)**

N° d'immatriculation : 1 7 3 0 5 6 7 4 8 2 7 2 4 2 4 À défaut, sexe   Date de naissance :

Nom et prénom : gfnf sghsg  
(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage, si applicable, et s'il y a lieu)

Adresse :  Nationalité :  Française  EEE, Suisse  Autre

Code Postal : 6 7 0 0 0 frtghjklm France

Date d'embauche :  Profession : Directeurs et cadres de direction, production et services spécialisés

Qualification professionnelle : Cadre, technicien, agent de maîtrise Ancienneté dans le poste de travail : Un an et plus

Contrat de travail : CDI  CDD  Apprenti/Elève  Intérimaire  Autre

**LES INFORMATIONS RELATIVES A L'ACCIDENT (se reporter à la notice)**

Date : 1 8 0 2 2 0 2 1 heure : 1 2 0 0

Lieu de l'accident (Nom et adresse du lieu de l'accident ou Nom et adresse du chantier) : 67000 hjklmü\* France

Précisions complémentaires sur le lieu de l'accident et/ou sur le temps

Lieu de travail habituel  au cours du trajet entre le domicile et le lieu de travail  Numéroté de SIRET du lieu de l'accident :

Lieu de travail occasionnel  au cours du trajet entre le travail et le lieu du repas  (En cas de déclaration par une entreprise d'intérim, indiquer



# DAT

1 > 2 > 3 > 4 > 5 > 6 > 7 > 8

## ACCUSÉ DE DÉPÔT

Le document que vous venez de valider vient d'être envoyé à la caisse primaire qui va se charger de son instruction.

**Employeur**

SIRET : 99900080500013  
 Raison sociale : GIP MDS TEST PROJET  
 Adresse : 86 RUE DE LA FEDERATION  
 75015 PARIS

**Assuré(e)**

NIR : 173056748272424  
 Nom : gfnf  
 Prénom : sghsg

Votre dépôt a été envoyé sous l'identifiant : EDA-202102181704-105207753380

Votre profil utilisateur ne permet pas aux fichiers liés à cette DAT de suivre le circuit habituel.

Imprimer votre accusé de dépôt ...  Enregistrer votre accusé de dépôt ... 

Imprimer ou enregistrer votre déclaration ... 

Créer la feuille de soins - Cerfa 6201 

**cerfa**  
N° 11383\*02

### feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle

(Art. L. 441.3 et R. 441.8 du code de la sécurité sociale)

1/2

Lorsqu'un accident a eu lieu, la feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle est remise à la victime par l'employeur qui établit parallèlement la déclaration d'accident du travail (ref. S 6 200).

Cette feuille est remise à la victime par la caisse lorsque une maladie professionnelle est déclarée.

La feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle est conservée par la victime. Elle doit être présentée systématiquement au praticien qui dispense les soins, ou le cas échéant à l'hôpital, ainsi qu'à l'auxiliaire médical(e), au pharmacien ou au fournisseur et au biologiste chaque fois qu'une ordonnance est exécutée. Ces derniers doivent remplir la page 2/2 afin d'attester la prestation des actes et l'exécution des ordonnances. La facturation des actes est portée sur les feuilles de soins et les bordereaux de facturation utilisés également pour les risques maladie et maternité.

La page 1/2 permet à la victime de bénéficier du tiers payant et de la gratuité des soins, dans la limite des tarifs conventionnels.

En cas de recluse ou si nécessaire, en cas de poursuite des soins, l'organisme d'assurance maladie délivre à la victime, sur sa demande, une nouvelle feuille.

**attestation d'accident ou de maladie autorisant le bénéfice du tiers payant**  
(à remplir obligatoirement lors de la délivrance)

**l'organisme d'assurance maladie**

● identification ● numéro AT/MP (à compléter par la caisse en cas de renouvellement) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

---

**la victime**

● identification

nom patronymique (seul à 15) et/ou nom de usage gfnf  
 prénom sghsg date de naissance  
 adresse  
 code postal 97000 Fort-de-France  
 numéro d'immatriculation 1790567482724 24

---

**l'employeur**

● identification

nom-prénom ou raison sociale GIP MDS TEST PROJET  
 adresse 86 RUE DE LA FEDERATION  
 code postal 75015 PARIS France  
 numéro SIRET de l'établissement d'attache permanent de la victime 99900080500013  
 êtes-vous autorisé à gérer le risque AT/MP ? oui  non

---

**l'accident du travail ou la maladie professionnelle**

● accident du travail ● maladie professionnelle  
 date 180221 date de la constatation médicale  
 recluse du recluse du

● lésions  
 nature rdfrndfrndfrngfnrdfrngf  
 siège fgnfngfnngfnngfnngf

---

**demande de renouvellement**

à remplir par la victime, si la feuille est complètement remplie avant la fin des soins

adresse  
 code postal  
 je demande le renouvellement de cette feuille d'accident  
 date

La loi rend possible d'émarger des  
 Les informations figurant sur cette  
 la signature de la ou du parent,  
 l'assurance maladie.

11.1 du Code Pénal)  
 unement et de contrôle,  
 pris de votre signature.

S 6201 C

# 03

## QR PRO

# QR PRO

- Ce service est utilisé dans le cadre de l'instruction de dossiers AT/MP et sert pour :
  - Les questionnaires
  - La phase de contradictoire

<https://risquepro-production.digital.cnamts.fr/login>

ameli.fr

Assurance Maladie  
RISQUES PROFESSIONNELS

Sélectionnez votre statut

EMPLOYEUR

SALARIE

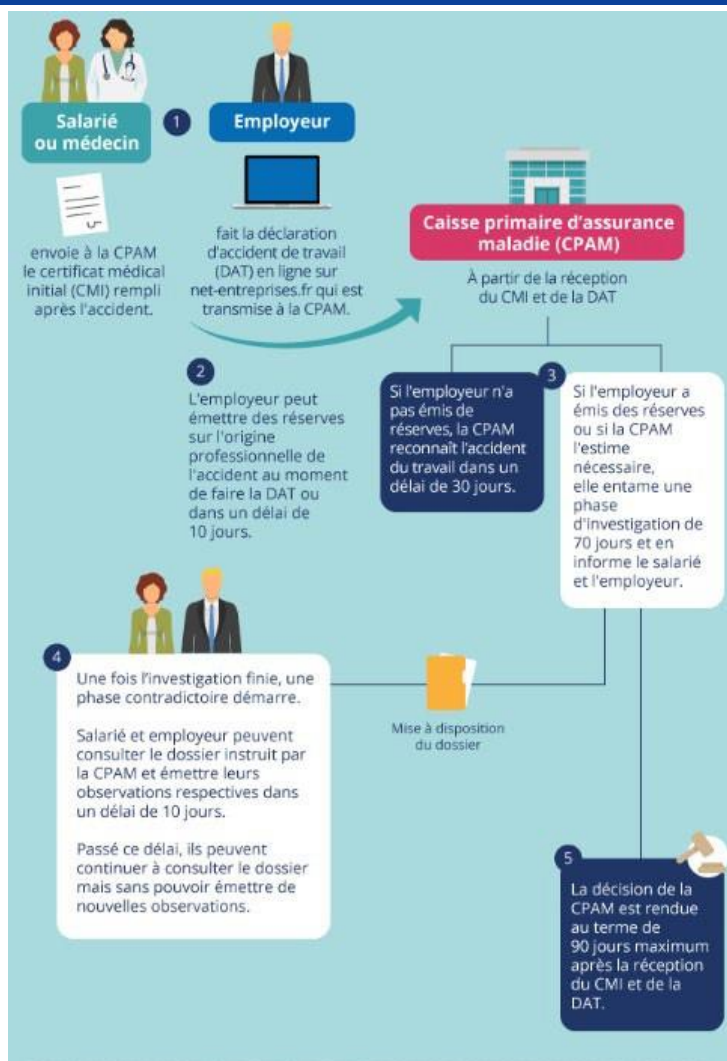
TEMOIN

Bienvenue sur le Questionnaire Risque Professionnel en ligne !  
Il vous permet de fournir à votre caisse d'assurance maladie, l'ensemble des éléments nécessaires à l'étude de votre dossier dans un délai réduit. Ce service vous permettra :

Besoin d'aide ?



# QR PRO



Délai total pour une demande de reconnaissance d'un accident du travail ou de trajet

- Accident sans contestation par l'employeur ou vérifications à la demande de la CPAM : 1 mois ;
- Accident suivi d'une investigation par la CPAM : 3 mois.



## Les avantages du questionnaire risques professionnels en ligne !

Avec le service en ligne [questionnaires-risquepro.ameli.fr](http://questionnaires-risquepro.ameli.fr), l'employeur et le salarié reçoivent leurs identifiants dès le début de la procédure pour :

- ✓ répondre au questionnaire envoyé par la CPAM ;
- ✓ consulter le dossier ;
- ✓ faire des observations ;
- ✓ télécharger le dossier.

Lors de la phase contradictoire, l'employeur et le salarié bénéficient de rappels sur les échéances (dates de consultation du dossier par ex) et sont informés le jour même de toute nouvelle observation faite sur le dossier.

04

LUCIE

LIAISONS UNIQUES DES CORRESPONDANCES  
INFORMATISÉES AUX EMPLOYEURS

# LUCIE

## Pourquoi vous inscrire sur LUCIE ?

<https://lucie.cpam-services.fr/index.php>

### Sécurisé et pratique

Les courriers sont à disposition dans un espace personnel

Ils ont la même valeur légale que les courriers papier

### Rapide

#### Disponible 24h/24

Un mail est envoyé dès la mise à disposition d'un courrier

### Eco-responsable

Une consommation de papier fortement réduite

**Un outil sécurisé, pratique, rapide, écoresponsable et pratique**

**Un système gagnant-gagnant !**

**LUCIE**

## **LIAISONS UNIQUES DES CORRESPONDANCES INFORMATISÉES AUX EMPLOYEURS**

- Pour adhérer à ce nouveau service :

<https://framaforms.org/demande-dinscription-a-la-plateforme-lucie-1613738849>

- La Cnam du Bas-Rhin vous propose plusieurs dates de webinaires de prise en main de l'outil :

<https://framaforms.org/02informationentreprisessem12021-1609927305>

# 05

## LES TÉLÉSERVICES TRANSVERSES

# LES TÉLÉSERVICES DE L'ASSURANCE MALADIE

En plus des téléservices dédiés, il en existe d'autres qui interviennent également dans les risques professionnels

- L'Attestation de salaire en ligne

A venir :

- **SESAM** : Site d'Échanges Simplifiés de l'Assurance Maladie pour les Entreprises
  - Transmettre une information
  - Transmettre un document
  - Faire une réclamation
  - Demander un contrôle administratif d'un salarié
  - Contacter un conseiller informatique services
  - Contacter un délégué aux relations avec les entreprises

06

VOS QUESTIONS

# DÉLÉGUÉS À LA RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

## CPAM DU BAS-RHIN

### Vos contacts :

Cathy Widloecher

Lionel Muller

Tel : 3679 *Appel gratuit*

[dsn.cpam-basrhin@assurance-maladie.fr](mailto:dsn.cpam-basrhin@assurance-maladie.fr)

### Calendrier de nos prochains webinaires :

01/04/2021 – 10h – Tuto LUCIE\*

06/04/2021 - 9h30 - La gestion des maladies professionnelles par la Cpm

08/04/2021 – 10h – Tuto LUCIE\*

09/04/2021 - 9h30 - La gestion des maladies professionnelles par la Cpm

21/04/2021 - 10h - L'utilisation des téléservices Risques Professionnels

22/04/2021 - 10h - L'utilisation des téléservices Risques Professionnels

04/05/2021 – 10h – Tuto LUCIE\*

11/05/2021 – 10h – Tuto LUCIE\*

17/05/2021 - 10h - L'utilisation de la Déclaration d'Accident de Travail en ligne (e-DAT)

19/05/2021 - 10h - L'utilisation de la Déclaration d'Accident de Travail en ligne (e-DAT)

09/06/2021 – 10h – Tuto LUCIE\*

11/06/2021 – 10h – Tuto LUCIE\*

28/06/2021 - 10h - Le congé paternité

29/06/2021 - 10h - Le congé paternité

07/07/2021 - 10h - Les indemnités journalières Maladie

13/07/2021 - 10h - Les indemnités journalières Maladie

[INSCRIPTION](#)

<https://framaforms.org/02informationentreprisessem12021-1609927305>

\* LUCIE : nouveau téléservice dédié à la dématérialisation des courriers AT/MP envoyés par la Cpm



# ATELIERS entreprises

**MERCI !**

**POUR TOUTE INFORMATION**

CARSAT Alsace-Moselle  
[conseil.tarification@carsat-am.fr](mailto:conseil.tarification@carsat-am.fr)

**3679**

Service gratuit  
+ prix appel



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS  
Agir ensemble, protéger chacun